



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2019



Edito

Une affirmation claire du Seigneur

Pas d'ambiguïté ni de tergiversation ! Jésus invite chacun à devenir heureux...

Heureux vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous

Le Christ ne nie pas que notre situation puisse paraître parfois désespérante. Mais il nous ouvre un nouvel horizon. Et sa mère Marie incarne celle qui s'est toujours conformée à sa vocation. Elle a accueilli l'appel de Dieu. Elle a donné la vie à son Fils. Elle l'a suivi, elle a accompagné son ministère jusqu'à la Croix avant d'être illuminée par la Résurrection.

C'est tout cela qu'elle met en valeur dans les sanctuaires qui lui sont dédiés, où elle est apparue comme à Lourdes. Marie nous tourne vers son Fils

Les béatitudes trouvent un écho dans la grotte de Massabielle où la Vierge Marie est venue rejoindre Bernadette. Notre Pèlerinage à Lourdes devient ainsi la meilleure réponse à la parole de Jésus par le service des malades, le temps que nous consacrons à la prière et le partage de notre foi.

Lors de ce 146^e Pèlerinage National conduit par Mgr Luc RAVEL, archevêque de Strasbourg, et toute la Famille de l'Assomption, nous célébrerons l'Assomption de la Vierge Marie, en ce 15 août. Moment privilégié pour prier les uns pour les autres, pour la France et le monde.

Venez nombreux partager avec nous cette joie à laquelle Jésus nous appelle.

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



Mot du Comité

A Lourdes, « Notre-Dame choisira comme messagère la jeune fille la plus humble : Bernadette. (...) Elle est pauvre d'argent, de santé, de culture. Elle est surtout pauvre de vanité, pauvre de soi. Dès lors, elle est apte à être comblée par Dieu, à recevoir, avec la grâce des dix-huit apparitions de la Vierge Immaculée, les lumières de l'Esprit-Saint. Elle est disposée à connaître les secrets de Dieu et à vivre dans son intimité. » (Mgr Théas)

Chers amis pèlerins malades, valides et hospitaliers, puissions-nous mettre à profit ce temps (mois, semaines, jours ?..) qui nous sépare de notre pèlerinage à Lourdes pour dépouiller notre cœur de ses fausses richesses et le rendre ainsi disponible au Royaume de Dieu lorsque nous nous présenterons devant Marie à la grotte.

En espérant avoir la joie de vous retrouver nombreux en août prochain.

Le Comité

Amis pèlerins malades ou handicapés, merci de vous adresser au Comité pour tout renseignement et pour votre inscription.

Pèlerins valides : bulletin d'inscription et règlement à renvoyer au Comité :

Mme Danièle Lavaud

74 rue du Capitaine Bès, Bât C2 86000 Poitiers

Téléphone : 05 49 58 27 16 ou 06 80 03 97 29

Mel : daniele.lavaud@neuf.fr

Pèlerins malades : demander un dossier spécifique

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2019

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1 Civilité : M. Melle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

Autres pèlerins de votre famille :

2 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2019)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2019

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectifs après le 20 septembre.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements, à la portabilité des données, à connaître le sort des données après la mort. Vous pouvez vous adresser à central@pelerinage-national.org

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	8,50 €	=
	TOTAL n°1	=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 15€, l'assurance : 5€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 30€)

Adulte	50 € x	=
Couple	78 € x	=
Jeune de 18-25 ans ou jeune de 14 à 18 ans venant sans famille	30 € x	=
Jeune de -18 ans accompagné par ses parents ou grands parents	10 € x	=
	TOTAL n°2	=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR) y compris transferts gare-hôtel

Lieu de départ POITIERS

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

Adulte	105€						
Jeune (12-25 ans)	52,50€						=
Enfant (3-11 ans)	26,25€						=
						TOTAL n°3	=

Vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

⇒ **Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans) :**

5 € x	TOTAL n°3.1	=
------------	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ **En hôtel ** : prix par personne pour 5 jours en pension complète (hors boissons)**

Type de chambre : Individuelle Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

	Adulte		Enfants		Nombre Adulte	Nombre d'enfants		Total
	single	Double ou Triple	4-6 ans	7-11 ans		4-6 ans	7-11 ans	
Hôtel Ste Agnès	335	270/260	-50%	-30%				=
								TOTAL n°4.1

⇒ **Au Village des Jeunes : pour 5 nuits (venir avec sa tente) :**

21 € x	TOTAL n°4.2	=
-------------	--------------------	---

⇒ **Hébergements solidaires : réservés aux hospitaliers en service - consultez le Comité.**

⇒ **Hébergements pour les familles : consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org**

TOTAL GÉNÉRAL

Totaux n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4.1 et/ou 4.2	=
--	---

AIDER UN PÉLERIN DÉMUNI :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin démuné à participer au Pèlerinage.

Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement - contactez le Comité.)

- Par chèque, à libeller à l'ordre de **ANDS - Comité de Poitiers**
- Par virement (demander un RIB)
- Acompte 30% pour valider l'inscription :€ Solde de € (à verser au plus tard le 1^{er} juillet 2019)
- Don : chèque distinct de €

Date Signature :